

DIVISION JURIDIQUE ET COMPOSITION DU COMPLEXE
DESCRIPTION DES PLANS

SECTION I : PLAN NUMERO 0101

Le plan numéro 0101 renseigne la description des sous-sols des groupes A, B, C, et garages.
On y remarque:

a) des parties privatives étant:

GROUPE A

Chacune des caves numéros 10, 36, 17, 45, 35, 44, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b)- En copropriété et indivision forcée:

dix-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 24, 3, 50,30, 21, 16, 48, 32, 11, 49, 31, 5, 4, 6, comporte;

a) - En copropriété privative et exclusive.

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Chacune des caves numéros 47, 33, 22, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive.

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée.

Vingt-un/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 34, 46, 8, 9, 19, 18, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée.

Dix-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 20, 37, 43, 7, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

La cave numéro 23 comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-quatre/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 25, 26, 51, 29, 2, 52, 1, 28, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 12 et 15, comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Trente-cinq/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 38, 27, 53, 41, 42, comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 14, 40, 13, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

Chacune des caves numéros 10, 17, 37, 43, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 36, 8-, 45-, 35, 9, 44, 19, 18, comporte

a).- En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Dix-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 24, 3, 50, 30, 22, 23, 48, 32, 49, 31, 5, 4, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrées

b) - En copropriété et indivision forcée;

Vingt-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 21, 47, 33, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-un/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 34, 20, 46, 7, comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) En copropriété et indivision forcée:

Dix-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 16, 111 12, 38, 27, 15, 53, 41, 42, comporte!

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) -En copropriété et indivision forcée:

Vingt-six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Chacune des caves numéros 25, 26, 51, 29, 2, 52, 1, 28, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) -En copropriété et indivision forcée:

Vingt-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

La cave numéro 6 comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-un/centmillièmes des parties communes, générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 14, 40, 13, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-sept/centmillièmes des parties communes, générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

Chacune des caves numéros 10, 17, 37, 43, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt/centmillièmes des parties communes, générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 36, 8, 9, 44, 19, 18, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-huit/centmillièmes des parties communes, générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 24, 3, 50, 30, 33, 22, 23, 48, 32, 49, 31, 5, 4, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

La cave numéro 34 comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Trente-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 20, 7, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 16, 11, 12, 38, 27, 15, 53, 41, 42, comportent

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 45 et 35, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-cinq/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 25, 26, 51, 29, 2, 52, 1, 28, comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Vingt-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Chacune des caves numéros 14, 40, 13, comporte;

a) - En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Chacune des caves numéros 21, 47, 46, 6, comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

La cave proprement dite avec sa porte d'entrée.

b) En copropriété et indivision forcée;

Vingt-un/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE GARAGES.

Avenue de la Brabançonne.

1.- LOCAUX INFÉRIEURS

Coté extérieur (av. de la Brabançonne)

Le local inférieur comprend 49 garages numérotés de 1 à 49 inclus:

Chacun des garages numéros 1 à 48 inclus comprennent

a) En propriété privative et exclusive:

Le garage proprement dit avec sa porte d'entrée.

b) En copropriété et indivision forcée:

Septante et un/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Le garage numéro 49 comprend ;

a) En propriété privative et exclusive:

Le garage proprement dit avec sa porte d'entrée ;

b) En copropriété et indivision forcée:

septante-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Coté intérieur.

Un local susceptible de division, comportant:

a) - En propriété privative et exclusive:

Le local proprement dit avec ses accès.

b) - En copropriété et, indivision forcée:

Seize cent trente/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

2.. LOCAUX SUPÉRIEURS

Coté extérieur (av. de la Brabançonne)

Le local supérieur comprend 49 garages numérotés 50 à 98 inclus.

Chacun des garages numéros 50 à 97 inclus comprendront :

a) En propriété privative et exclusive:

Le garage proprement dit avec ses accès.

b) En copropriété et indivision forcée:

Septante et un/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Le garage numéro 98 comprend :

a) - En propriété privative et exclusive:

Le garage proprement dit avec sa porte d'entrée.

b) En copropriété et indivision forcée:

Septante-deux/centmillièmes des parties communes générales y compris le terrain prédécrit

Des parties communes spéciales servant de dégagement.

1° Aux garages numéros 1 à 49 inclus

2° Aux garages numéros 50 à 98 inclus

Coté intérieur,

Un local susceptible de division comportant:

a) En propriété privative et exclusive:

Le local proprement dit avec ses accès.

b) En copropriété et indivision forcée:

Mille six cent trente/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Rue Luther.

I.- LOCAUX INFÉRIEURS.- (rue Luther)

Un local susceptible de division, comportant:

a) En propriété privative et exclusive:

Le local proprement dit avec ses accès,

b) En copropriété et indivision forcée:

Dix-neuf cent quinze/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

2,- LOCAUX SUPÉRIEURS.

Un local susceptible de division, comportant:

a) - En propriété privative et exclusive;

Le local proprement dit avec ses accès.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Dix-neuf cent quinze/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Des parties communes spéciales aux groupes A.B.C., étant:

La Chaufferie,

Des parties communes spéciales,

AU GROUPE, étant:

Cage d'escaliers, Dégagements, Hall, Cours basses, 1 local, Local compteur à gaz Aéras, 2 ascenseurs, 2 vide-poubelles, La cave surveillant n° 39.

AU GROUPE B, étant :

Cage d'escaliers, Dégagements, Hall, Cours basses, 1 local "Réserves, Local compteur à gaz, Aéras, 2 ascenseurs, 2 vide-poubelles, La cave surveillant n° 39.

AU GROUPE C., étant :

Cage d'escaliers, Dégagements, Hall, Cours basses, 1 local, Local compteur à gaz, Aéras, 2 ascenseurs, 2 vide-poubelles, La cave surveillant. n° 39

GROUPE GARAGES, étant

L'entrée des garages à l'angle de la rue du Noyer et de la rue Luther.

Le hall d'entrée

La rampe d'accès par les rues du Noyer et Luther, des garages inférieurs situés Avenue de la Brabançonne.

La rampe d'accès par les rues du Noyer et Luther, des garages supérieurs situés Avenue de la Brabançonne.

La rampe d'accès par les rues du Noyer et Luther, des garages inférieurs situés rue Luther.

La rampe d'accès par les rues du Noyer et Luther, des garages supérieurs situés rue Luther.

La sortie vers la rue de l'Abdication, des garages inférieurs situés rue Luther.

La sortie vers la rue de l'Abdication des garages supérieurs situés rue Luther.

La sortie vers la rue de l'Abdication des garages inférieurs située Avenue de la Brabançonne.

La sortie vers la rue de l'Abdication des garages supérieurs situés Avenue de la Brabançonne.

Coté Avenue de la Brabançonne

3 cages d'escaliers donnant accès aux trois groupes de bâtiments A,B,C,

SECTION I I : PLAN NUMERO 0102

Le plan numéro 0102 renseigne la description du rez-de-chaussée inférieur des groupes A.E.C.

On y remarque

A) des parties privatives étant:

GROUPE A.

Un appartement type Kr.

Cet appartement comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres, n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée.

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L dr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bain, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

1 appartement type L gr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres numéros 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

1 appartement type L dr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

GROUPE C.

Un appartement type L gr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/ centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type S.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Vestiaire, Bureau, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent vingt-six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

B) Des parties communes spéciales étant:

au GROUPE A.

L'entrée, Le hall d'entrée, 2 cages d'escaliers et 2 cages d'ascenseurs, Dégagement,

L'appartement du surveillant, comportant:

L'entrée avec son dégagement, la loge, cuisine, living, 3chambres, salle de bains, Water-closet, placard, 1 local casiers et voitures d'enfant, comportant en outre, 1 réduit et 1 water-closet, 2 aéras, 1 parloir avec son entrée de service, 1 local poubelles Les cours basses avec leurs accès.

Au GROUPE B.

L'entrée, Le hall d'entrée, 2 cages d'escaliers et 2 cages d'ascenseurs, Dégagement,

L'appartement du surveillant, comportant:

L'entrée avec son dégagement, la loge, cuisine, living, 2 chambres salle de bains, water-closet, placard, réduit, vestiaire, 1 local casiers et voitures d'enfant, comportant en outre 1 réduit et 1 water-closet, 2 aéras, 1 parloir avec son entrée de service, 1 local poubelles, Les cours basses avec leurs accès.

Au GROUPE C.

L'entrée, Le hall d'entrée, 2 cages d'escaliers et 2 cages d'ascenseurs, Dégagement,

L'appartement du surveillant, comportant: l'entrée avec son dégagement, la loge, cuisine, living, 2 chambres, toilette, water-closet, vestiaire. 1 local casiers et voitures d'enfant, comportant en outre, 1 réduit et 1 water-closet, 2 aéras, 1 parloir avec son entrée de service, 1 local poubelles, Les cours basses avec leurs accès.

C) des parties communes générales étant:

Les cours avec leurs accès.

SECTION III : PLAN NUMERO 0103

Le plan numéro 0103, renseigne la description du rez-de-chaussée supérieur des groupes A.B.C.

On y remarque:

A) des parties privatives, étant:

GROUPE A

1 appartement type Dr

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, un placard, 3 chambres n°1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent quatre-vingt-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Kr

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Bdr.

Cet appartement comporte:

a).- En propriété privative exclusive :

L'entrée, cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L dr .

Cet appartement comporte

a).- En propriété privative exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de. Bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

Un appartement type B gr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) -En copropriété et indivision forcée;

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y- compris le terrain prédécrit,

Un appartement du type L gr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) -En copropriété et indivision forcée;

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B dr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L dr,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 Chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

Un appartement type B gr.

Cet appartement comporte:

1.- En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L gr.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Fr

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée

Cinq cent soixante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type. M r

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n°1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

B) des parties communes spéciales, étant:

Au GROUPE A.

Le perron, Les entrées, Hall d'entrée, 2 cages d'escaliers, 2 cages d'ascenseurs

Au GROUPE B.

Le perron, Les entrées, Hall d'entrée, 2 cages d'escaliers, 2 cages d'ascenseurs.

Au GROUPE C.

Le perron, Les entrées, Hall d'entrée, 2 cages d'escaliers, 2 cages d'ascenseurs.

SECTION IV : PLAN NUMERO 0104

. Le plan numéro 0105 renseigne la description des 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e étages au-dessus du rez-de-chaussée des groupes Aa.C.

On y remarque,

A) des parties privatives, étant:

PREMIER ETAGE.

GROUPE A.

Un appartement type A.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 4 chambres n° 1 à 4 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée

Six cent quarante-cinq/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type K

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres à coucher n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement du type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard Vestiaire, Réduit, 2 chambres numéros 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

GROUPE B.

Un appartement type C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement typo C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type F

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de-bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent soixante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° le 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

DEUXIEME ETAGE

GROUPE A

Un appartement type D.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type K.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres à coucher n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

Un appartement type B g,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement du type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type B g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type E.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains. Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent trente-quatre/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

TROISIEME ETAGE.

GROUPE A.

1 appartement type A.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains Water-closet, Placard, 4 chambres n° 1 à 4 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent quarante-cinq/centmillièmes des parties communes.générales y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type K.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2. chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

Un appartement type C g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit. Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et .indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type C g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type F

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent soixante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1, 2, 3,

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

QUATRIEME ETAGE

GROUPE A.

Un appartement type D.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type K.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit. Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

GROUPE. B.

1 appartement type B g,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L g,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte;

a) - En propriété privative et exclusives ;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée;

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C,

1 appartement type B g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type E.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent trente-quatre/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

CINQUIEME ETAGE.

GROUPE A.

Un appartement type A. -

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 4 chambres n° 1 à 4 inclus,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent quarante-cinq/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

L'appartement type K

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement., Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

1 appartement type C g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard., Vestiaire, Réduit, 3 chambres 1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d.

Cet appartement comporte;

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de Bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire., Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b)- En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type C g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres no 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type F

Cet appartement comporte:

a) En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 2 chambres n° 1 et 2.

b) En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent soixante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

SIXIEME ETAGE

GROUPE A.

Un appartement type D.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type K.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b)- En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée :

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

1 appartement type B g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusives :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

1 appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type B g.

Cet appartement comporte;

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type E

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent trente-quatre/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

SEPTIEME ETAGE,

GROUPE A,

Un appartement type A.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, placard, 4 chambres n° 1 à 4.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent quarante-cinq/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type. K

Cet appartement comporte:

a) - propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres. n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type B d

Cet appartement comporte :

a) - propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type L d,

Cet appartement comporte:

a) - propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

GROUPE B.

Un appartement type C g,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3chambres n° 1, 2, 3,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Lg,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type B d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE. C.

1 appartement type C g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type F

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 2 chambres n° 1 et 9.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Cinq cent soixante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1, 2, 3.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

HUITIEME ETAGE.

GROUPE A.

1 appartement type D.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quatre-vingt-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type k

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2.

b) En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-neuf/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type C d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent-six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

Un appartement type B g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante. trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement du type Cd

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

Un appartement type B g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g,

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type E

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Six cent trente-quatre/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type M

Cet appartement comporte;

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Cinq cent quatre-vingt/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

NEUVIEME ETAGE

GROUPE A.

Un appartement type G.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2-chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent cinquante-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type N

cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent septante-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement. comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres no 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

1 appartement type C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée;

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire., Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété-privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C

Un appartement type C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2,

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type J

Cet appartement comporte:

a) -.En propriété Privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre n° 1.

b- - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent nonante huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type O

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive ;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quatre-vingt-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

DIXIEME ETAGE.

GROUPE A

Un appartement type H.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quatre-vingt-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type N

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive :

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent septante sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type C d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B

Un appartement type B g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, dégagement, salle de bain, WC, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent soixantaine-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété; privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit

Un appartement type C d

Cet appartement comporte

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard., Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent et six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type B g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type I

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 Chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent soixante-deux/centmillièmes des. Parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type O

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quatre-vingt-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

ONZIEME ETAGE

GROUPE A.

Un appartement type G

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent cinquante-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type N

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent septante-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres no 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit,

GROUPE B.

1 appartement type C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus

b) - En copropriété et indivision forcée

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type B d

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent quarante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L d.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent trente-deux/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

Un appartement type C g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 3 chambres n° 1 à 3 inclus.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Six cent six/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type L g

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, Réduit, 2 chambres n° 1 et 2.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Cinq cent-trente-deux/Centmillièmes des parties Communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type J

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive;

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre n° 1.

a) -.En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent nonante huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type O

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quatre-vingt-sept/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

DOUZIEME ETAGE.

GROUPE A.

1 appartement type P

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive.

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Toilette, Water-closet, Placard, Vestiaire, 1 chambre.

a) - En copropriété et indivision forcée:

Trois cent nonante-trois/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type R d.

Cet appartement-comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, 1 chambre.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Trois cent quarante-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE B.

1 appartement type R g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée;

Trois cent quarante-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Q.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, 1 chambre.

b) En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quinze/centmillièmes des communes générales, y compris le terrain prédécrit.

GROUPE C.

1 appartement type R g.

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Dégagement, Living-room, Salle de bains, Water-closet, 1. Chambre.

b) - En copropriété et indivision forcée:

Trois cent quarante-huit/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

Un appartement type Q

Cet appartement comporte:

a) - En propriété privative et exclusive:

L'entrée, Cuisine, Living-room, Dégagement, Salle de bains, Water-closet, 1 chambre

b) - En copropriété et indivision forcée:

Quatre cent quinze/centmillièmes des parties communes générales, y compris le terrain prédécrit.

SECTION V.

PLAN NUMERO 122.

Le plan numéro 122 renseigne l'implantation du complexe.

SECTION VI.

PLAN NUMERO 117 F 1.

Le plan numéro 117 F 1, renseigne l'élévation, av. de la Brabançonne.

SECTION VII,

PLAN NUMERO 118 F 1.

Le Plan-numéro 118 F.1.,-renseigne l'élévation, rue Luther.

SECTION VIII

PLAN NUMERO 119.

Le plan numéro 119, renseigne l'élévation, rue du Noyer.

SECTION IX.

PLAN NUMERO 120.

Le plan numéro 120, renseigne l'élévation, rue de l'Abdication.

SECTION X.

PLAN NUMERO 121.

Le plan numéro 121, renseigne coupe, axe, entrée B.

SECTION XI.

PLAN NUMERO 123.

Le plan numéro 123, renseigne la description des niveaux du terrain.

PROPRIETE PRIVATIVE DEPENDANTE:

Il existe dans le complexe "BUILDING BRABANCONNE" des parties privatives auxquelles sont rattachées des quotités dans les parties communes générales, et qui auront le caractère de dépendances d'autres éléments privatifs du complexe.

En conséquence, elles ne pourront être aliénées ou concédées qu'aux propriétaires du complexe.

Ces propriétés privatives sont les suivantes:

- Toutes les caves à charbon ou à provisions généralement quelconques.

La quotité dans les parties communes générales attribuée ci-dessus à chacune de ces propriétés privatives dépendantes n'a pas été établie pour constituer une propriété absolue et indépendante, mais uniquement comme un moyen pour- évaluer et répartir équitablement les charges qui les grèvent en proportion de leur valeur dans l'ensemble de l'immeuble.